

Direction des affaires juridiques

Réf : DAJP/n°2020-385

**Décision de nomination d'un suivant de liste  
A la Commission de la formation et de la vie universitaire**

**Collège des usagers**

Le Président de l'université,

Vu le code de l'éducation, notamment l'article D.719-21 ;

Vu les statuts de l'université de Tours ;

Vu la décision n°DAJP/2020-122 du président de l'Université de Tours, en date du 6 mars 2020, portant proclamation des résultats de l'élection des représentants des usagers à la commission de la formation et de la vie universitaire;

Vu la liste de candidats intitulée « Etudiant-e-s solidaires » ;

Vu la démission de Mme Julie Charpentier en date du 23 juillet 2020 ;

**DÉCIDE**

**Article 1<sup>er</sup>** : M. Léo Cordat est proclamé élu à la commission de la formation et de la vie universitaire, collège des usagers, en remplacement de Mme Julie Charpentier et ce pour la durée du mandat restant à courir. Mme Mélisande Chauvin, premier membre non élu, devient suppléante de M. Léo Cordat et ce pour la durée du mandat restant à courir.

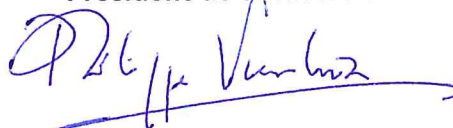
**Article 2** : Le directeur général des services de l'Université est chargé de l'affichage et de l'exécution de la présente décision, qui sera notifiée à l'intéressé.

Fait à Tours, le 31 aout 2020

Mis en ligne

03 SEP. 2020

**Philippe Vendrix**  
Président de l'Université



P.J. : composition actualisée de la C.F.V.U.

**COMPOSITION ACUTALISÉE DE LA CFVU**  
**Secteur 2**

<b>TITULAIRES</b>	<b>SUPPLÉANTS</b>	<b>LISTE</b>
Iona AYREAULT	Oscar BRETONNEAU	BOUGE TON CAMPUS
Théa BOISSEAU	Maxime SENNEPIN	BOUGE TON CAMPUS
Léo CORDAT	Mélanie CHAUVIN	ETUDIANT-E-S SOLIDAIRES
Vincent CUCCHIARO	Axelle PISCIOTTA	UNI CONTRE LES BLOCAGES
Maxence POILE	Océane HUET	BOUGE TON CAMPUS